
Comité Directeur 10 Octobre 2009
Relevé de décisions

Présents :

B. Faucon, B. Biton, E. Bourdrez, S Petit, J. Deleporte, S. Bouju, G. Millet, C. Lacouture, JC. Josse, T. Filloux, S. Lopez, C. Roger, O. Lys, H. Durez, E. Lamandé, F Alicot

Excusés :

M. Viaud, L. Diblan, JC Dessenne, B. Berry

Représentant invité présents : V. Ribaud de Gineste

Représentants invités absents excusés: Classe 3, Classe 5.

Avant séance : validation du Compte rendu du Comité directeur de Juin.

Contrairement à ce que certains avaient laissé entendre, la mise au calendrier national des rencontres MINICHARS en même temps que les GP Blokart a bien été approuvée par le Comité Directeur du 13 juin 2009, le compte rendu de cette réunion est donc rectifié en conséquence.

Point 1 : licence

Courrier sera envoyé aux clubs et écoles pour rappel des obligations de délivrance de licences, notamment à l'ensemble des personnes encadrantes, rémunérée ou non. L'assurance ne peut prendre en compte des accidents intervenus dans un groupe d'un moniteur non licencié. Le risque est également un retrait de l'affiliation.

Point 2 : chiffres clefs

Un envoi mensuel des états de délivrance des licences sera envoyé aux présidents des ligues pour suivi de la diffusion des titres club par club.

Point 3 : priorité politique 2010

Au vu des difficultés suite au tour de table des ligues, il est acté que l'année 2010 devra mettre l'accent de façon plus nette sur l'accompagnement de la pratique compétitive, notamment des jeunes. Un ajustement du plan d'action sera proposé au CD de Décembre.

Point 4 : vote des budgets de fin d'année

La présentation des actions à réaliser, sous réserve de confirmation du versement de la subvention exceptionnelle au titre du championnat du Monde 2012 par le Ministère en charge des sports, est validée.

6. Diffusion des outils méthodologiques de gestions des espaces sensibles (créa panneau d'information).	4000€
9. « Handisport » : n° Char session	7 000 €
10. Animation de la commission féminine : opération « parrainage ».	1 500 €
15. Production de la « mallette arbitre »	5 000 €

21. Edition char session : « prévention routière et pratique du char à voile »	6 000 €
6. Suivi des stages équipes de France (investissement caméra)	1 500 €
3. Campagne promotionnelle pour le CQP (affiche)	1 500 €
4. Formation des présidents de ligues.	2000€

Point 5 : Investissement véhicule fédéral

L'action est validée. Il est proposé par ailleurs d'étudier la possibilité d'un achat parallèle d'une remorque aménagée pouvant compléter l'équipement, sous réserve de trouver des partenaires permettant de rester dans les budgets prévus.

Parallèlement, il est acté :

- Que la FFCV accepterait un partenariat associant la FFCV et un fabricant de char pouvant à lui seul couvrir l'espace publicitaire offert ;
- Que les partenaires (et notamment l'équité entre les fabricants) pourrait trouver un équilibre grâce aux annonces sur la remorque.

Point 6 : Pb arbitrage St George/Classe Promo saison 2008-2009

Suite aux décisions déjà actées en Avril 2009, il sera effectivement envoyé un courrier au pilote fautif. Copie sera faite au directeur de course, aux présidents du club de St Georges, du CD Charente et de la Ligue Aquitaine-Poitou Charente.

Point 7 : Séminaire des présidents

L'idée d'adosser au prochain comité directeur le regroupement des présidents de ligue et comités est retenue. Un courrier d'invitation sera envoyé afin d'organiser un regroupement les 12 AM et 13 Décembre toute la journée, à Paris

Point 8 : note technique mini char

Des modifications sont proposées à la note technique :

- Le mini 4 et les chars radio commandés ne sont pas un Mini char (ajout dans la liste)
- Le départ peut être un départ lancé (au lieu de « est un départ lancé »)
- Règle du RIRC (au lieu de « règle de priorité du RIRC »)
- Titre art. 2 : « recommandations » (au lieu de « règle »)

La note technique est validée.

Point 9 : Organisation administrative du championnat du Monde 2012

La création d'une association de gestion « Cherruex 2012- Baie du Mont St Michel » est actée ainsi que l'articulation Association de gestion, Comité de Pilotage, Comité d'Organisation.

Un compte de gestion spécifique sera créé et des statuts sont à écrire et à déposer dès que possible.

Point 10 : indemnité arbitrage

Bureau Directeur FFCV/ relevé de décisions



Valorisation de l'indemnité:

si interne ligue ou moins de 150km (aller) : 50€/j arbitré

Si arbitrage hors ligue (ou à moins de 150km): indemnité à 40€/j arbitré

Remboursement des déplacements au Km réel (0,27) dans tous les cas.

Si l'arbitre est transporté par le club (covoiturage) : l'indemnité km prévue sera versée au club.

La décision concernant l'indemnité des arbitres est rétroactive et prend effet à la première course de la saison 2009-2010. LA décision concernant les indemnités kilométriques et le covoiturage prennent effet ce jour.

Point 11 : validation des diplômes fédéraux

Sont validés :

- Monitorat Fédéral (ancienne formule.) : Stéphann CHAPMANN
- Abrites Nationaux : Joël AUPETIT, Christophe ROGER
- Arbitres régionaux : aucun dossier n'est validé (dossier incomplet).

Il est acté qu'une validation par vote électronique pourra être organisé pour ce type de validation ans attendre le prochain comité directeur.

Point 12 : Désignation des arbitres

Il est demandé de compléter le tableau, dans la mesure des possibilités.

Une modification au CFJ est demandé : retrait de la candidature de JC Josse comme jury et recherche d'un jury et un directeur de course hors ligue Bretagne.

Le reste des désignations sont validées.

Point 13 : Championnat Cadets

Un groupe de travail est créer afin d'engager une réflexion sur les supports des prochains championnats cadets.

Sont désignés, en tant que membres du comité directeur : Samantha Petit, Sylvain Bouju. Le pilote du groupe sera Benoit Biton. Bruno Berry est cité pour participer également au titre de la commission sportive.

Est proposé au titre des associations de classe Véronique Ribaud de Gineste.

Un appel à participation sera fait par les présidents de ligues et quelques clubs, notamment à Mr Christophe Herbain.

Il est attendu de ce groupe la production des premières propositions pour le prochain comité directeur de Décembre.

Point 14 : Championnat de France Promo D2

Il est validé qu'une épreuve sera organisé pour les 15+3 premiers pilotes de la classe Promo D2 au prochain championnat de France 2010.

Point 15 : Championnat de Ligue CI8/CI7 ligue Nord Pas de Calais Picardie

Un courrier sera adressé au président de la ligue, copie aux clubs, afin de déboucher sur une proposition de date de course de ligue qui seront intégrées et ajouter au calendrier 2009-2010 des courses.

Bureau Directeur FFCV/ relevé de décisions



Pour les diverses conséquences de la non programmation de course, le règlement des compétitions validé au comité directeur de Juin 2009 s'applique.

Point hors vote officiel : sécurité des Grands Prix (voir compte rendu complet)

Suite aux échanges et au traitement des questions soulevées par le Grand Prix de Cherrueix et l'absence du médecin sur le site de course, il est rappelé :

- Que le médecin est obligatoire et qu'il doit être présent sur place ;
- Que les textes seront relus afin d'éviter que de nouvelles « interprétations » soient réalisées : l'esprit et l'usage sont clairs et sans ambiguïté : le médecin est obligatoire.

Les « interprétations » ont été clairement identifiées comme non recevables, contraire à l'esprit, à l'usage et au sens des responsabilités nécessaire à l'organisation des courses.